



**ADEME et Agence du Tourisme de la Corse :
Présentation du Fonds Tourisme Durable et de l'accompagnement à l'Ecolabel
européen**

Réunion territoriale – Balagne
Mercredi 19 Février 2021 à 10h
Salle du Conseil Municipal de l'Isula

Déroulé de la matinée

10h : Ouverture de la réunion et introduction, Jean-Louis Moretti (ATC) et Jean-Marc Ambrosiani (ADEME),

10.15h : Présentation du Fonds Tourisme durable MéliSSa DESCLAUD (ADEME))

La réunion est ouverte par Jean-Louis Moretti, responsable du pôle ingénierie et développement de l'Agence du Tourisme de la Corse, afin d'introduire les thèmes principaux à l'ordre du jour. Introduction suivie par un rapide tour de table pour permettre aux différents invités de se présenter.

Jean-Marc Ambrosiani, Directeur régional de l'ADEME Corse, présente le Fonds Tourisme durable ainsi que les différents fonds mis à disposition par l'ADEME. Par ailleurs, il souligne que des fonds sont disponibles pour l'ensemble des acteurs du tourisme et ce de manière immédiate, l'ADEME et l'ATC souhaitent agir rapidement et en collaboration, en amont de la saison touristique qui se profile.

Jean-Marc Ambrosiani, rappelle que des actions fortes sur les déchets et l'économie circulaire seront prochainement lancées, avec un budget exceptionnel dû à la crise sanitaire. De nombreux domaines seront accompagnés financièrement par l'ADEME : développement d'énergie propre notamment l'hydrogène, le tourisme durable, l'agritourisme, les circuits courts... Des fonds conséquents, comme le fonds EETE (Entreprise Engagée pour la Transition Ecologique) ont également disponibles.

Annnonce d'un budget de 5 millions d'euros disponible durant deux ans, la priorité est donnée à l'espace rural (communes de moins de 20.000 habitants), avec la volonté de mobiliser au plus vite un maximum d'acteurs.

358 Communes Corses sont éligibles au fonds Tourisme Durable, ce fonds est accessible aux TPE, PME associations, SCOP (société coopérative et participative) et société d'économie mixte.

Le fonds Tourisme Durable soutiendra trois secteurs de l'industrie touristique :

- **La Restauration** (l'ADEME travaille sur l'élaboration d'un référentiel et d'un outil diagnostic)
 - o Basée sur une charte de restauration durable qui permettra d'identifier des bouquets d'investissements faciles à mettre en place pour les restaurateurs selon 4 thématiques :
 - Consommation d'énergie
 - Consommation en eau
 - Approvisionnement et menus
 - Lutte contre le gaspillage alimentaire
- **Verdissement de l'hôtellerie** (avec un effort mené sur la promotion de l'Écolabel Européen)
 - o Proposition d'un socle Management environnemental basé sur le référentiel ecolabel européen en version simplifiée
 - o Volet amélioration du confort d'été
 - o Accompagnement à la rénovation énergétique
- **Slow tourisme** (un appel à projet à part sera lancé)



- AAP spécifique, c'est une tendance de fond en réponse à la crise sanitaire (mobilité douce, circuit court).

Plateforme internet ADEME :

Pour accompagner toutes les entreprises notamment celles liées au tourisme, l'ADEME a mis en place un outil simple, une plateforme dématérialisée permettant un fléchage des aides pour faciliter leurs demandes. Il suffira de se connecter et d'aller sélectionner les actions souhaitées type « économie d'énergie » ou « réduction de déchets »...

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/>

Tremplin pour les PME

C'est un nouveau système d'aide, un dispositif plus rapide et facile à mettre en place, dans le cadre duquel le porteur de projet pourra déposer un dossier, télécharger un fichier Excel avec la liste des actions éligibles, en amont du dépôt de dossier sur la plateforme. Les thématiques couvertes par ce dispositif sont les suivantes : rénovation, isolation, financement d'étude, travaux sur l'éclairage, rafraîchissement (système de pompe à chaleur), transition énergétique...

L'économie circulaire va aussi être soutenue, notamment via l'écoconception dans le secteur du bâtiment (plus économe et moins énergivore). La troisième thématique qui profitera d'aides est le transport, l'ADEME souhaite accompagner les infrastructures désireuses de s'équiper en mobilité douce (vélo électrique) ; afin de dynamiser le slow tourisme, et d'ancrer davantage le territoire dans une démarche vertueuse.

AMI ADEME :

L'ADEME a lancé un AMI à l'échelle nationale pour recruter des partenaires territoriaux pour le déploiement du fonds tourisme durable, en Corse l'AMI s'est clôturée mi-janvier et divers acteurs ont été retenus, ces partenaires ont pour mission d'animer le territoire, de prospecter et d'identifier les porteurs de projets afin de faire remonter un maximum de dossiers aux services dédiés.

Le rôle de ces partenaires est également d'accompagner les porteurs de projet et d'accélérer l'étude de dossier au moment du dépôt.

L'ADEME met également en place un système de « Fast Track », un guichet unique, pour permettre de créer une synergie entre les différentes aides disponibles (aides dans le cadre du plan EETE / biodéchets, économie circulaire...) un seul dossier de demande d'aide sera déposé et le porteur de projet pourra accéder à différents fonds de France Relance.

Les partenaires territoriaux en Corse devront accompagner les acteurs du tourisme en quatre phases : la réalisation d'un diagnostic, d'un plan d'action, la définition d'actions éligibles faisant objet d'un dépôt de dossier de demande d'aide auprès de l'ADEME, puis le bilan des actions menées sur un an.

Prêts verts : ADEME via la BPI France a trouvé un accord pour soutenir les entreprises qui souhaitent contracter un prêt, l'ADEME paye une partie du taux d'intérêt, et peut se porter garante dans certains cas.

[10h30 : Focus sur l'Ecolabel Européen \(Présentation Pauline Torre ATC\)](#)

Présentation de la stratégie commune ATC / ADEME portée sur la diffusion de l'Ecolabel Européen en Corse, label indépendant fort de 29 ans d'existence, créé par la Commission Européenne en 1992.



C'est un label ambitieux mais accessible, qui donne la possibilité à l'hébergeur de se faire auditer tous les deux ans. Cet audit permet à l'écoblébellisé de se fixer des objectifs « paliers » réalisables afin de continuer son parcours vers le développement durable. C'est un label évolutif qui permet à l'entreprise de poursuivre progressivement sa transition vertueuse.

Le référentiel de l'écoblébellisé couvre 5 catégories parmi lesquelles, la gestion générale, le traitement des déchets et des eaux usées, la consommation en eau, la gestion des ressources en énergie, et les autres critères. Ces cinq catégories englobent 67 critères dont 22 obligatoires.

Procédure actuelle de l'Éco labellisation :

1. Montage de Dossier
2. Autodiagnostic via l'outil toolbox Ademe en ligne
3. Etude de faisabilité / Définition d'un plan d'action
4. Investissement et aménagement
5. Audit à Blanc, puis audit final
6. Certification AFNOR

La volonté de l'ATC en collaboration avec l'ADEME, est de faciliter cette démarche pour diffuser l'écoblébellisé sur le territoire insulaire. L'ATC souhaite mettre à disposition des porteurs de projet, une assistance pour les accompagner et ce dès la phase de montage de dossier jusqu'à la phase de certification par l'AFNOR. Pour ce faire, une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage est actuellement en cours d'élaboration, grâce à cette assistance à maîtrise d'ouvrage l'ATC proposera aux hébergeurs souhaitant tendre vers l'écoblébellisation, de s'appuyer sur l'expertise d'un bureau d'étude spécialisé dans l'accompagnement à l'écoblébellisé. Cette assistance ne nécessitera aucune démarche de la part du porteur des projet, elle est à la charge de l'ATC, et en termes de financement et de logistique. L'accompagnement du BET devrait être disponible à partir du mois de mars 2021.

Point sur le nombre d'écoblébellisés en Corse (13 au total, 5 hôtels, 5 Campings, 1 RT et 2 VV)

A l'occasion de cette série de réunion, et pour promouvoir davantage le label l'ATC s'est appuyée sur le témoignage de certains professionnels de l'hébergement touristique, ayant obtenu l'Ecolabel, afin qu'ils puissent partager leurs expériences à travers la labellisation et engager un dialogue visant à rassurer les professionnels présents.

10h50 : Retour d'expérience de trois structures écoblébellisées (Pauline Torre / ATC)

- **Camping Les Oliviers à Portu**

Labellisé depuis 6 ans, Guy Lannoy est un acteur engagé qui jouit d'une riche expérience à travers la labellisation, il observe une baisse considérable de sa production de déchet ainsi que de sa consommation énergétique grâce aux aménagements et bonnes pratiques mis en place pour la labellisation (baisse de moitié des consommations énergétiques). Pour le propriétaire du camping Les Oliviers, l'écoblébellisé représente un engagement pour l'environnement mais, est aussi garant d'économie, effectivement il induit un retour sur investissement rapide (estimation à 5 ans pour ce camping). L'Ecolabel est également un avantage comparatif, une partie de la clientèle choisit cet établissement car il est écoblébellisé, notamment la clientèle nord européenne, pour qui les aspects écologiques sont des facteurs déterminants.

Retours et avantages de l'Ecolabel Européen – Guy Lannoy :

- Diminution des consommations énergétiques (éclairage LED, détecteurs de présence...)

- Mise en place du tri et de bonnes pratiques pour diminuer la production de déchet (personnel formé chaque année par un bureau d'étude spécialisé, affichage dans le camping...)
 - Baisse des coûts de fonctionnement importante (interdiction d'usage de pesticide, produits d'entretien naturels et certifiés, transition énergétique induisant une baisse des consommations...)
 - Aides et subventions de l'ADEME
 - Défi permanent pour l'établissement (6^{ème} année de labellisation)
 - Retour très positif de l'ensemble de la clientèle qui est globalement surprise de l'engagement de l'établissement, démarche de fidélisation
 - Expérience personnelle très positive et gratifiante
 - Toolbox : un outil au service des écolabellisés
 - Label évolutif et progressif
- **Camping Pian del Fosse à Bunifaziu & Domaine de la Punta à Purtivechju**

Deux structures familiales de petite à moyenne capacité d'accueil, les retours des propriétaires sont extrêmement positifs, ils sont satisfaits de leurs expériences à travers la labellisation, grâce auxquelles ils ont mis en place de nombreuses bonnes pratiques et aménagements, ils observent également une fidélisation de la clientèle.

Retours et avantages de l'Ecolabel Européen :

1. Label adaptable à tout type de structure d'hébergement touristique et de toute taille
2. Intérêt du défi, rendre l'établissement le plus vertueux possible
3. C'est un processus sur le long terme qui s'inscrit dans une démarche vertueuse pérenne et qui va à l'encontre d'une démarche « one shot et de greenwashing »
4. Engagement continu et progressif de l'établissement touristique
5. Ressenti très positif

- **Village de Vacances Bagheera à Bravone**

Labellisée Clé Verte depuis 2010 et sensibilisée depuis toujours, c'est logiquement qu'en 2018 madame Filippi, s'est orientée vers l'écolabel, afin de valoriser les engagements environnementaux appliqués au quotidien au sein de son établissement.

Retours et avantages de l'Ecolabel Européen – Marie Filippi :

- Village de Vacances de grande capacité, labellisé depuis 2018
- Valorisation des engagements environnementaux, gratification et crédibilité
- Reconnaissance européenne et avantage comparatif
- Diminution des coûts de fonctionnement (produits d'entretien naturels et certifiés, traitement et réutilisation des eaux usées...)



- Transition énergétique enclenchée grâce au label (nette diminution de l'utilisation du gaz grâce à l'énergie solaire, souhait de s'équiper d'un parc de vélos électriques...)
- Amortissement des investissements rapide (5 à 7 ans)
- Expérience très positive et pleine satisfaction de l'écolabel

Questions :

1. L'Agence du Tourisme de la Corse va-t-elle identifier des actions subventionnables précises ?

Elles sont identifiées de façon précise, et elles sont le plus large possible, et pourront couvrir si besoin les communes non éligibles.

2. Vers quel guichet se tourner et s'adresser ?

ATC ou ADEME indifféremment, cependant il est conseillé en premier lieu de s'adresser au guichet ADEME via la plateforme <https://agirpoulatransition.ademe.fr/>

3. Quelle est la démarche à effectuer pour faire écolabelliser son établissement ?

- Cf [partie présentation Ecolabel](#)

4. Quelles sont les aides du le fonds durable et quel est leur pourcentage ?

- Cf [partie Fonds Tourisme Durable](#)

5. Existe-t-il un accompagnement à la rénovation énergétique ?

L'ADEME soutient les entreprises souhaitant entamer une transition énergétique, des fonds sont disponibles pour subventionner la transition énergétique de l'industrie touristique, plus d'informations disponibles sur <https://agirpoulatransition.ademe.fr/>

6. Peut-on déposer les dossiers sur la plateforme de l'ADEME ?

Oui.

7. Quelles sont les zones exclues par le Fonds Tourisme Durable ?

Les communes d'Ajaccio et de Bastia, qui pourront cependant bénéficier d'autres aides notamment sur la plateforme Tremplin de l'ADEME. D'autres fonds sont également disponibles, via les aides de l'ATC.

8. Slow tourisme et aides : existe-t-il un dispositif d'aides aux collectivités notamment pour l'équipement en parc à vélos électriques dans les hôtels ?

AAP financé par des certificats d'économie d'énergie, l'ADEME est en train de déployer le second niveau, qui est ouvert aux collectivités notamment pour financer les infrastructures (type piste cyclable et autres) favorisant l'utilisation de moyens de transport doux.

Remarques pertinentes :

1. Partager les bonnes pratiques et mutualiser les informations et les moyens :

- a. Mettre en place un système de plateforme numérique de soutien en ingénierie - notamment pour les types d'aides et de fonds disponibles ainsi que leurs attributions, puis mutualiser les informations en lien avec la transition écologique...
 - b. Faire un référencement de toutes les entreprises locales en capacité d'apporter des solutions pour la transition écologique ou énergétique d'un établissement. Mettre le listing à disposition (à voir avec l'AUE)
 - c. Partager les bonnes pratiques et solutions déjà trouvées par des socio-pros
2. Créer newsletter pour relayer les informations (aides, AAP, évolutions...)
 3. Rispetto : capitaliser les actions menées via Rispetto au profit de l'écolabel européen, récupérer les établissements s'étant au préalable engagés dans la démarche Rispetto
 4. En termes de méthodologie, imaginer un guichet unique ADEME / ATC / UMIH / CCI, définir une porte d'entrée. (UMIH)

<u>Contacts</u>	
<p>ATC <i>Site internet :</i> https://www.corsica-pro.com/fr/developpement/solliciter-une-aide</p>	<p>Pauline Torre (<i>Chargée de Mission Tourisme Durable</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> • ptorre@atc.corsica 04.95.51.77.85
<p>ADEME <i>Plateforme internet :</i> https://agirpouurlatransition.ademe.fr/</p>	<p>Mélissa Desclaud (<i>Chargée de Mission Tourisme Durable</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> • melissa.desclaud@ademe.fr 04.95.10.57.66